

## CONSTITUTION DU DOSSIER POUR LES BINÔMES AUTEUR-PRODUCTEUR

## liste des pièces à fournir

### Le dossier version numérique

Le dossier est à envoyer par mail ou via un service d'envoi de fichiers type WeTransfer à :  
ecriture@auvergnerhonealpes-cinema.fr

Le dossier numérique doit comporter un fichier PDF par pièce demandée,  
(soit une douzaine de fichiers), un fichier ne doit pas dépasser 5 Mo.

- Fiche de renseignements, à télécharger sur notre site
- Un synopsis développé de 2 à 3 pages (Arial 16)
- Soit un traitement d'une trentaine de pages maximum (Arial 16)  
soit une continuité dialoguée (Arial 16)
- Une note d'intention de l'auteur et qui précise les pistes d'écriture ou de réécriture du projet
- Une note d'intention du producteur et qui précise les pistes de développement du projet
- Une note expliquant le lien entre le projet et la région, qui donnera lieu à un tournage significatif  
du projet en Auvergne-Rhône-Alpes
- Un justificatif de domicile de l'auteur, si il est de la région  
ou du producteur, si il est de la région
- Un CV de l'auteur avec des liens vers des films antérieurs
- Un CV du producteur
- Un devis détaillé des dépenses en écriture-développement à télécharger sur notre site
- Un plan de financement de l'écriture-développement du projet à télécharger sur notre site
- Le contrat d'option ou le contrat de cession de droit

### Le dossier version papier

Le dossier est à envoyer à :  
Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma  
Pôle PIXEL – Bâtiment Production  
24 rue Emile Decors, 69100 Villeurbanne

- Deux exemplaires du traitement ou de la continuité dialoguée  
*Nous vous remercions d'indiquer le titre et d'ajouter des numéros de page à votre document.*